
 fonction publique territoriale Prévention des Risques Professionnels	COVID-19 Continuité du service (en état d'urgence sanitaire)	FCOVID N°6 Mise à jour : 21/04/2020
	COLLECTE DES DECHETS ET PROPETE URBAINE	1/2
		

Les gestes barrières à adopter



Lavez-vous très **régulièrement** les mains



Utilisez un mouchoir à usage **unique** et jetez-le



Toussez ou éternuez dans **vosre coude** ou dans un **mouchoir**



Saluez sans se serrer la main, évitez les embrassades

La distance sociale préconisée



La distance sociale de **1 mètre** est préconisée

La collecte des déchets et la propreté urbaine sont des missions prioritaires pour garantir la santé et la salubrité publique notamment en cas de pandémie de COVID-19. Ces missions permettent de limiter les contagions et de ne pas dégrader l'environnement qui nous entoure.

Les agents doivent se protéger plus que d'habitude puisque le virus survit longtemps sur différentes surfaces (acier, bois, inox...).

POUR SE PROTEGER DU COVID-19



Un vêtement de visibilité propre (classe 3) (norme NF EN 20471)



Des gants nitriles doublés de gants de manutention et chaussures de sécurité



Une paire de lunettes de protection latérale (risque de projections)



Un point d'eau pour se laver les mains régulièrement



Du gel hydroalcoolique pour se laver les mains dans le camion



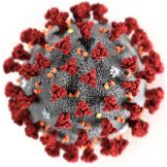
- Eviter le contact physique,**
- Eviter de se toucher le visage** de manière générale avec les mains ou les gants,
- Eviter de partager** le matériel notamment avec les autres équipes,
- Privilégier des équipes de travail stable** dans un même véhicule pour éviter la multiplication des interactions (maximum 2 agents dans la cabine)
- Conserver la même position (conducteur ou copilote)** pour toute la durée du travail autant que possible.

QUE FAIRE S'IL EXISTE UNE SUSPICION DE CONTAMINATION AU COVID-19 ?

- Isoler l'agent** et le **signaler** à la hiérarchie qui appliquera les recommandations nécessaires.

ORGANISATION DES PAUSES

- Lavez-vous les mains** si vous enlever vos gants pour manger,
- Veuiller à ce que la distance sociale** soit appliquée entre les agents (éviter les rassemblements).



ORGANISATION DU TRAVAIL

- AVANT le début** de la journée de travail, **REVOIR les gestes barrières** à adopter,
- Se rendre** aux vestiaires, **s'habiller avec** ses vêtements de visibilité et ses **Equipements de Protection Individuelle (EPI)**,
- Vérifier** le véhicule, le matériel et les produits :
 - que tout soit en bon état,
 - qu'il y a assez de gel hydroalcoolique, de lingettes désinfectantes pour la durée du travail (afin d'éviter les déplacements et donc les contacts inutiles),
- Privilégier des équipes de travail stable** dans un même véhicule pour éviter la multiplication des interactions (maximum 2 dans la cabine),
- APRES la journée** de travail, **se déshabiller, enlever** et les chaussures de sécurité puis **aérer** le tout
- Jeter les gants nitriles** (usage unique) **dans une poubelle** (sac poubelle à l'intérieur et couvercle non-manuel)
- Prendre une douche** avant de s'habiller avec les vêtements de ville.



ENTRETIEN DES VETEMENTS DE VISIBILITE ET DES EPI

- Respecter les consignes d'utilisation des notices** des vêtements de visibilité et des EPI,
- LAVER régulièrement les vêtements** de visibilité et les EPI en respectant la notice.

ENTRETIEN DU VEHICULE

Entretien intérieur du véhicule:

- Positionner 1 agent** pour l'entretien intérieur du véhicule,
- Eviter** la formation de **projections de particules** dans l'air,
- Porter des gants nitriles,**
- RANGER l'habitacle du véhicule** (plus il y aura de choses, plus le virus se propagera),
- JETER les déchets dans une poubelle** munie d'un couvercle non-manuel,
- UTILISER des lingettes désinfectantes** pour nettoyer : le volant, le tableau de bord, le bras de transmission et les poignées de portes.

Se reporter à la
Recommandation R437
de la CARSAT



Entretien extérieur du véhicule:

- Positionner 1 ou 2 agents** pour l'entretien intérieur du véhicule,
- LAVER régulièrement l'extérieur du véhicule,**
- Utiliser des lingettes désinfectantes** pour nettoyer les poignées de porte extérieures.

Si la nuit, le véhicule est stationné
dans un local, laissez les vitres
ouvertes pour aérer l'habitacle.



REGLEMENTATION / DOCUMENTATION

Newsletter « Les 7 gestes barrière » - CDG67- Mars 2020.

Avis relatif à la **protection des personnels de collecte de déchets** au cours de l'épidémie de COVID-19 – Haut Conseil de la santé publique – Mars 2020.

Recommandation R437 « La collecte des déchets ménagers et assimilés » de la CARSAT.

Fédération Nationale des Activités de la Dépollution et de l'Environnement – FNADE.

LE CENTRE DE GESTION DU BAS-RHIN RESTE A VOTRE ECOUTE...

- **Service de la Prévention des Risques Professionnels** : 03.88.10.34.83/84 hygiene.securite@cdg67.fr
- **Service de la Médecine Professionnelle et Préventive** : 03.88.10.39.97 medecinepro@cdg67.fr
- **Service Psychologues du Travail** : postes 3767 f.caillet@cdg67.fr ou 3768 a.roland@cdg67.fr
- **Service Intérim** : 03.67.07.92.06 interim@cdg67.fr

